



Cità di
Portivechju

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR UNIQUE
DES DISPOSITIFS D'ANIMATIONS
ACTIVITES SENIORS**

ARTICLE 1 - Présentation du dispositif d'animations

Chaque année, la Commune propose au public seniors (personne de plus de 55 ans) des activités sportives sur différentes plages horaires selon un planning annuel.

Le programme des activités est défini annuellement en fonction des moyens financiers, matériels et humains dont dispose le service gestionnaire

Les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir un meilleur art de vivre et s'épanouir, quel que soit son âge, dans une société en perpétuelle évolution,
- Développer la pratique physique pour les seniors dans une approche de préservation et d'amélioration de leur santé,
- Permettre aux seniors une pratique d'activités physiques encadrée,
- Créer un lien intergénérationnel entre le public senior et la jeunesse lors de certaines rencontres,
- La découverte du patrimoine par le biais de randonnées pédestres,
- La découverte d'activités gymniques, d'activités aquatiques...

Les activités proposées seront de type activités pédestres, activités aquatiques, activités gymniques.

Ci-dessous les activités proposées pour la saison sportive 2026-2027 :

ACTIVITES	Nombre de places
YOGA	14
PILATES	15
RANDONNEE PEDESTRE	15
MARCHE AQUATIQUE	15
MULTISPORTS	12
FITNESS	24
MARCHE ACTIVE	12
GYMNASTIQUE DOUCE	28
KAYAK / PADDLE	20

ARTICLE 2 - Modalités d'inscription

Peuvent accéder aux activités proposées par le service, toute personne âgée de plus de 55 ans.

Les habitants de la Commune sont prioritaires.

Les dossiers de pré-inscription sont mis à la disposition des usagers à partir du mois de septembre. Ils sont à retirer auprès de la Direction Jeunesse et Sports - Bâtiment administratif Centru Sportivu Claude AGOSTINI (COSEC) - 20137 PORTO-VECCHIO.

Une inscription ne peut être acceptée que si le dossier est complet. Il sera soumis à une commission de validation. Le dossier complet doit être rempli et déposé à la Direction Jeunesse et Sports.

Ce dossier comprend :

- Une fiche de renseignements,
- Une fiche sanitaire,
- Un formulaire d'autorisation(s),

Les pièces suivantes doivent être produites :

- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- Dernier avis d'imposition
- Justificatif récent de domicile
- Certificat médical

Les adhérents doivent s'inscrire aux activités par ordre de préférence. Seules deux activités seront validées dans un premier temps.

Les autres choix seront acceptés en fonction des places disponibles.

ARTICLE 3 - Les tarifs

Une grille tarifaire par activité est mise en place comme suit :

Le yoga

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	15 €	23 €
401 - 600	18 €	27 €
601 - 800	20 €	30 €
801 - 1 000	23 €	35 €
1 001 - 1 200	27 €	41 €
1 201 - 1 800	30 €	45 €
1 801 - 2 400	35 €	53 €
2 401 - 9 999	40 €	60 €

Le Pilates

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	15 €	23 €
401 - 600	18 €	27 €
601 - 800	20 €	30 €
801 - 1 000	23 €	35 €
1 001 - 1 200	27 €	41 €
1 201 - 1 800	30 €	45 €
1 801 - 2 400	35 €	53 €
2 401 - 9 999	40 €	60 €

La randonnée pédestre

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	25 €	38 €
401 - 600	27 €	41 €
601 - 800	30 €	45 €
801 - 1 000	34 €	51 €
1 001 - 1 200	40 €	60 €
1 201 - 1 800	45 €	68 €
1 801 - 2 400	52 €	78 €
2 401 - 9 999	60 €	90 €

La marche aquatique

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	15 €	23 €
401 - 600	18 €	27 €
601 - 800	20 €	30 €
801 - 1 000	23 €	35 €
1 001 - 1 200	27 €	41 €
1 201 - 1 800	30 €	45 €
1 801 - 2 400	35 €	53 €
2 401 - 9 999	40 €	60 €

Le multisports

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	10 €	15 €
401 - 600	12 €	18 €
601 - 800	14 €	20 €
801 - 1 000	16 €	24 €
1 001 - 1 200	18 €	27 €
1 201 - 1 800	20 €	30 €
1 801 - 2 400	24 €	36 €
2 401 - 9 999	27 €	41 €

Le fitness

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	10 €	15 €
401 - 600	12 €	18 €
601 - 800	14 €	20 €
801 - 1 000	16 €	24 €
1 001 - 1 200	18 €	27 €
1 201 - 1 800	20 €	30 €
1 801 - 2 400	24 €	36 €
2 401 - 9 999	27 €	41 €

La marche active

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	12 €	18 €
401 - 600	14 €	22 €
601 - 800	16 €	24 €
801 - 1 000	19 €	29 €
1 001 - 1 200	22 €	32 €
1 201 - 1 800	24 €	36 €
1 801 - 2 400	29 €	43 €
2 401 - 9 999	32 €	49 €

La gymnastique douce

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	10 €	15 €
401 - 600	12 €	18 €
601 - 800	14 €	20 €
801 - 1 000	16 €	24 €
1 001 - 1 200	18 €	27 €
1 201 - 1 800	20 €	30 €
1 801 - 2 400	24 €	36 €
2 401 - 9 999	27 €	41 €

Le kayak / Paddle

1 séance hebdomadaire

QF	Commune	Hors commune
0 - 400	42 €	60 €
401 - 600	45 €	68 €
601 - 800	50 €	75 €
801 - 1 000	57 €	87 €
1 001 - 1 200	67 €	101 €
1 201 - 1 800	75 €	128 €
1 801 - 2 400	87 €	131 €
2 401 - 9 999	100 €	150 €

Les tarifs peuvent faire l'objet de réévaluation chaque année. Il est variable en fonction de la nature, de la fréquence et du prix de revient de chaque activité.

Les recettes de ces inscriptions peuvent permettre l'achat de matériel sportif ou la rémunération de certaines prestations.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Les tarifs des différentes activités sont établis en fonction du quotient familial.

Le règlement s'effectue par trimestre selon les moyens mis en place par le Trésor Public de la Commune :

- Paiement depuis le domicile :
 - carte bancaire en ligne,
 - chèque à l'ordre du Trésor Public expédié par courrier.
- Paiement auprès du guichet unique :
 - par chèque,
 - par Chèque Emploi Service Universel (CESU),
 - par carte bancaire,
 - en numéraire.

ARTICLE 5 - Exclusion

Peuvent être exclues de toute activité, les personnes qui auraient causé aux intérêts du service, un préjudice volontaire ou dont le comportement serait de nature à compromettre le bon déroulement des activités.

L'exclusion ne donne pas droit au remboursement des cotisations versées. Toute exclusion sera notifiée par courrier à l'intéressé.